L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 14 JANVIER.

FRANCE.

La Commission des Trente.

Le Suffrage Universel battu en brèche.

Nous lisons dans le *Journal du Havre*:

La discussion, dans la dernière séance de la commission des lois constitutionnelles, a porté sur les questions relatives à l'institution d'une deuxième chambre. Les systèmes qui se sont produits prouvent que, dans le sein de la commission, il y a des théoriciens verbeux, prétentieux, jaloux d'établir et de faire admirer leurs conceptions. Ce n'est pas avec de pareils caprices et avec une pareille concurrence de projets, se détruisant les uns par les autres, que la commission des Trente pourra trouver promptement les solutions constitutionnelles réclamées et attendues par le pays. Le gouvernement va, dit-on, venir en aide à la commission, pour qu'elle puisse sortir des embarras et de la confusion où il la voit s'égarer et se débattre. Le Conseil d'Etat a reçu mission de préparer divers projets qui, présentés aux Trente, les ramèneront à des questions précises. Le projet de loi électorale est prêt, et, demain, la commission en sera saisie. Reste à savoir ce que vaudront les propositions ministérielles, formulées par le Conseil d'Etat, et si les débats de la commission se trouveront simplifiés et prendront une meilleure allure.

Le *Temps* fait les réflexions suivantes:

La discussion de la loi électorale se poursuit péniblement au sein de la commission des Trente. Doit-on même donner le nom de discussion à cette succession de propos philosophiques ou d'amplifications littéraires qui ne se répondent pas les unes aux autres, que nulle idée commune ne semble relier et qui rappellent moins un débat parlementaire que des exercices de conférence?

Il y a notamment quelques membres de la commission, et ce ne sont pas ceux qui se mettent le moins en évidence, qui ne voient dans cette discussion qu'une occasion offerte à leur zèle de préconiser l'idée monarchique, qu'ils servaient naguère sous une autre forme. Non-seulement ils condamnent le suffrage universel tel qu'il s'exerce actuellement, mais encore ils désespèrent de jamais l'améliorer; ils dépeignent son présent et son avenir sous les plus sombres couleurs, dénoncent ses méfaits, nient sa perfectibilité, affectent le plus grand scepticisme pour les expédients que proposent leurs collègues.

Puis, quand ils ont ainsi réfuté par l'absurde le suffrage universel, la souveraineté nationale dont il est l'expression, le régime républicain dont il est l'essence, quand *ils pensent* avoir mis leur auditoire à point en déroulant devant lui les perspectives les plus décourageantes, ils exhibent tout à coup leur moyen de salut, moyen unique et infaillible à la fois, la restauration de Henri V.—"La république, " dit M. Lucien Brun, n'est pas faite pour " les grands pays centralisés.... La mo" *narchie traditionnelle pourrait mettre fin à* " *ces périls*; elle serait une garantie contre " les dangers sociaux de toute sorte que " nous courons." M. Tarteron affirme à son tour que "ce pays ne sera tranquille et " heureux que *quand il reviendra à la mo*" *narchie héréditaire* et traditionnelle."

On peut se demander si ces députés, toujours assiégés par leurs idées de restauration monarchique, même après l'établissement de la présidence septennale, peuvent apporter à la commission une collaboration efficace. Le but qu'ils poursuivent n'a évidemment rien de commun avec celui des députés qui prétendent organiser, d'une façon plus ou moins honnête mais en tout cas d'une façon sincère, le gouvernement du maréchal Mac-Mahon. Leurs points de vue sont même absolument opposés, puisque les uns aspirent à faire de bonnes lois dont le présent puisse bénéficier, tandis que les autres spéculent uniquement sur la persistance d'un mal dont ils prétendent seuls posséder le remède.

Il y a, parmi les Trente, une autre catégorie de membres qui n'avancent pas davantage les travaux de la commission. Ce sont ces inventeurs dont nous avons déjà parlé et dont le nombre s'accroît malheureusement chaque jour. Il va sans dire que chacun a son système et qu'il va de l'avant sans plus se préoccuper de son voisin que du pays et des habitudes d'esprit qu'il a pu prendre depuis qu'il vote. Il semble que ces novateurs, aussi hardis dans leur genre que les réformateurs les plus résolus de certaines écoles socialistes, regardent l'esprit français comme une table rase où nulle idée ne s'est gravée, où tout peut s'effacer d'un coup d'éponge et s'inscrire d'un trait de plume.

C'était d'abord M. Combier, avec son bizarre système de votes cumulatifs; puis M. Chesnelong, puis M. Vingtain avec son système électoral double; c'est maintenant M. de Lacombe avec un corps électoral triple. "Il y aurait, dit-il, trois corps " électoraux: un supérieur, un moyen, un " inférieur...." Suit une description de ce triple corps dont l'organisme nous est insuffisamment révélé par le compte rendu. M. de Tarteron a aussi parlé d'une autre représentation multiple comprenant " une certaine "représentation du nombre", puis des représentations particulières pour la propriété foncière. " ce qui est " absolument nécessaire sans quoi toute " la société périra", pour le commerce, pour l'industrie, etc., et M. de Tarteron se réfère à ce propos à l'organisation du jury et à celle des conseils de prudhommes.

Il n'y a évidemment pas de raison pour qu'on s'arrête dans cette voie. Si chaque orateur doit exposer à ses collègues un ou plusieurs systèmes de cette force, et si le président, auditeur passif de ces élucubrations, doit longtemps encore laisser sa commission dégénérer en académie d'idéologues, ses travaux courent risques de perdre non seulement la célébrité, mais encore le caractère sérieux qu'ils doivent avoir. Il serait bien temps, ce nous semble, que le débat s'ouvrît sur un véritable projet de loi, soit sur celui de M. Dufaure, soit sur l'un des projets que l'ancienne commission électorale avait recueillis et qu'elle a transmis aux Trente.

Les deux années de travail de cette commission sont-elles donc tout à fait perdues? N'en peut-on rien tirer qui puisse être accepté comme l'expression des vœux de la majorité et servir de thème à la discussion en même temps que le projet Dufaure? Ce qu'il y a de certain, c'est que la commission des Trente n'a fait jusqu'à ce jour qu'une besogne préparatoire peu instructive en théorie et tout à fait stérile en pratique. Elle doit, à son mandat d'aborder plus directement sa tâche; elle le doit d'autant plus que les questions électorales ont été spécialement revendiquées par elle, et qu'elle leur a donné, dans son ordre du jour, la place qui revenait aux lois constitutionnelles. Tout le temps employé en description d'inventions mort-nées et en ébats purement oratoires n'est donc pas seulement du temps perdu pour la loi électorale, c'est aussi du temps dérobé aux questions constitutionnelles, dont l'urgence a été reconnue par le gouvernement et par l'Assemblée.

LA COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

On lit dans le *Journal du Havre*:

"M. le ministre des finances a signé, avec la Compagnie générale Transatlantique, un nouveau traité, lequel met fin au service du Pacifique, par les motifs que nous avons, à plusieurs reprises, indiqués. D'après ce traité, les deux millions de subvention éventuelle alloués à ce service sont supprimés; la Compagnie conserve seulement la subvention fixe de 850,000 francs, à la condition de la reporter sur d'autres services à créer.

"Ces autres services doivent être, selon que nous l'avons dit aussi: d'abord un troisième ordinaire pour le golfe du Mexique et les Antilles. Ce troisième ordinaire, partant tous les mois, devait, dans la Compagnie, avoir le Havre pour port d'attache. Nous ne savons si la compagnie a obtenu l'autorisation nécessaire à cet effet; mais si cela n'est acquis encore, nous pensons que le gouvernement n'y fera pas d'objection sérieuse.

"En second lieu le doublement du service du Havre à New York. Les paquebots effectueraient un départ chaque semaine, au lieu de leur départ de quinzaine. Nous croyons savoir que la Compagnie, qui songe depuis longtemps à cette organisation, va, le plus promptement qu'il lui sera possible, se mettre en mesure de la conduire à la bonne réalisation."

Le grand steamer de la Compagnie générale Transatlantique, anciennement nommé l'*Impératrice Eugénie*, vient de subir, en Angleterre, d'importants travaux d'amélioration.

—Le *Moniteur officiel* de la Martinique contient, dans sa partie officielle, la communication suivante qui peut se passer de tout commentaire:

Le gouverneur croit devoir rendre publiques les deux lettres ci-dessous, qui ont été adressées, ces jours derniers, à M. le directeur de l'intérieur:

"Citoyen directeur,

"Que veux (*sic*) dire votre circulaire: vous faites fausse route en croyant intimider la population.—Réfléchissez que nous sommes 130,000 bons et vrais républicains.—*Vos races* (*sic*) blanche qui prétendez toujours gouverner notre pays vous n'en être (*sic*) qu'environ 7000.

"Réfléchissez avant de faire des menaces, nous avons le nombre des armes et pour secours le feu et le poison.

"Si le gouverneur change d'opinion comme le lézard (*sic*) change de couleur au soleil c'est son affaire, pour nous nous sommes forts.

"Edgard Boye."

"Attendez dictateur infâme, nous avons lue (*sic*) votre proclamation incendiaire (*sic*), la République est plus forte que jamais, et d'ici au 22 nous vous donnerons de nouvelles.

Un ami de l'illustre Schœlcher, "XXX."

De pareils écrits ne peuvent sortir que de la main de quelque sauvage.

Le gouverneur a toujours affirmé qu'il maintiendrait l'ordre à tout prix; il n'a pas changé, il l'affirme encore;

Et si quelqu'un osait tenter de le troubler, le châtiment serait terrible!

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE..........Directeur.

Jeudi 15 Janvier 1874.

Première matinée du Docteur du Diable, à midi précis. Grande Séance de Prestidigitation par le Prof. MEHAY.—LE PIANO DE BERTHE.—LE MAITRE DE CHAPELLE.

Jeudi soir, à 7 1/2: CHARLES VI. 14 janv—22

Académie de Musique.

Propriétaire..........D. BIDWELL.

Seconde semaine de la Reine des Burlesques

MISS LYDIA THOMPSON

—ET—

SA TROUPE GIGANTESQUE.

La plus complète et la plus grande organisation du Monde pour représenter des pièces burlesques.

LUNDI et MARDI Soirs, 12 et 13 janvier,

La pièce burlesque et nautique de

SINBAD LE MARIN,

Pour la première fois depuis trois ans,

THE OLD NURSEY RHYME.

Et pour la 1re fois à la Nlle-Orléans,

LES DANSEURS QUAKERS,

Et la célèbre Ballade "Within a Mile of Edinboro' Town", par Mlle Beaumont.

MERCREDI et JEUDI, 14 et 15 janvier,

ALADIN.

Pièce qu'on jouera avec de nouvelles spécialités.

VENDREDI SOIR, 16 janvier,

Bénéfice de Miss Thompson.

LITTLE AMY ROBSART.

—Ou—

KENILWORTH.

Disposez-vous à aller voir la nouvelle pièce burlesque, avec nouvelle musique, tirée de Mme Angot.

MEPHISTO,

Avec nouveaux décors et de nouveaux effets, et l'artiste à danses classiques,

MADEMOISELLE PHYRNIE,

Engagée expressément pour ce genre en Europe, Première fois qu'elle paraîtra avec la Troupe Thompson.

LUNDI SOIR, 19 janvier 1874.

13janv—

Le Grand Bal Annuel

PARÉ ET MASQUÉ

DE LA

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE

DES BOUCHERS,

aura lieu le 22 janvier courant, à la SALLE GRUNEWALD.

Prix du billet d'entrée..........$2 00.

On peut se procurer des invitations pour dames chez le secrétaire Louis Grégoire, rue Poydras 229 ou en en faisant la demande aux membres des différents Comités qui figurent sur les Cartes.

Nota.—Les propositions pour Bar, Restaurant et Vestiaire, seront reçues rue Poydras 229 au bureau du Secrétaire jusqu'au samedi 17 courant. Dans le cas où aucunes des propositions ne seraient acceptées, il sera fait une vente aux enchères le dimanche 18 janvier, à 2 heures P. M. précises, à la salle de réunion de la Société, rue Poydras 201—Joe's Place. 7 janv—au 22

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

N. O. Savings Institution, 156 Canal.
Bank of America, c.Canal et ... de la Douane.
Canal Bank, coin Camp et Gravier.
Citizens' Bank, coin Royale et Douane.
Louisiana Nat. Bank, 120 Commune.
La. Sav's. Bank & Safe Deposit Co, 51 Camp.
State National Bank of N. O., 31 & 33 Camp.
Mutual National Bank, 106 Canal.
Workingmen's Acc'm Bank, 94 & 96 Canal.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.
Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondelet.
N. O. Mutual Ins. Association, 102 Canal.
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Cl. Place.
Home Mutual Ins. Co., 78 Camp.

(SUR LA VIE.)

La. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.
N. Y. Life Assur. Society, of N.-York, 33 Camp.
Ætna Life Ins. Co., of Hrd. Con. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Guébié & Nippert, 187 Canal, Nlle-Orléans, et rue Paradis Poissonnière, Paris.
T. Manceau, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SECHES.

Théo. Danziger & Sons, 203 Canal.
J. Tarcotte, coin Canal et Baronne.
D. H. Holmes, 155 Canal et 15 Bourbon.

CHAPELLERIE.

R. F. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.
V. Schmieken, coin Bienville et Vieille-Levée.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.
Peck Bros. (Wheeler & Wilson.) 149 Canal.
Singer Manuf'g. Co., Wm. E. Cooper, 89 Canal.

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.
B. T. Walshe, 110 Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNÉS.

L. Godchaux, 81 et 83 Canal; 213 215, 217 V. Levée.
Michel Linn, 197 et 199 Vieille-Levée.
C. Lazard, 190 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Maillard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Mentzer, 18, Bourbon.
Mme Raphe, (autrefois Maitre,) 29, Bourbon.
N. C. Doisean, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.
G. Mesié, coin Bienville et Royale.

ARTICLES DE DEUIL.

A. Labry, 19, Bourbon.

OPTICIENS.

C. Duhamel, 111, Canal.

LIBRAIRES.

Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville.

RESTAURANTS.

Rest. Victor, 185, Canal.
Rest. Moreau, 123, Canal.
Rest. John's, 16 & 18, Bourbon.
Rest. Cosmopolitain, 13 & 15, Royale.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.

Norman & Reiss, 121 & 123, Vieille-Levée.
L. Médal, 93, Vieille-Levée.
Miller & Dielman, 50, 52 et 54, Peters.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne.
M. Elie, 151 et 153, Canal.
F. Charpaux, 9, Royale.

PLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 53, St Charles.
J. Saget, 1..8, Chartres.
L. Revol, 210, Chartres.

TABLES DE BILLARD.

St. Charles Billiards Saloon, sous l'Hôt.St-Ch.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charl.
Miller Bros., coin Commune et St-Charles.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

2août—6m

RENOVATEUR VEGETAL SICILIEN

—DE—

HALL,

POUR LES CHEVEUX.

CHAQUE année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les éruptions et les peaux mortes et, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêchant de tomber.

Elle épaissit la chevelure; dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur première vigueur et font repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant: les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin; je la considère comme la MEILLEURE PRÉPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM

POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris, nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co., NASHUA, N. H.

27 sept—1 an.

BANQUES, ASSURANCES, &c.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer des rues Canal et Claiborne.—Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1874.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, à l'effet d'élire sept Directeurs, pour l'année, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 19 janvier 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

JOS. H. DE GRANGE, Secrétaire.

7jan—au 19

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1874.—Le 8 du mois dernier, à une élection tenue par les actionnaires de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus directeurs pour l'année—

Geo. Jonas, J. M. Allen, J. N. Stauffer, J. C. Morris, G. R. Preston, E. J. Hart, David McCoard.

Et, aujourd'hui, à une réunion des directeurs, M. Geo. Jonas a été réélu président, à l'unanimité.

CH. JUMONVILLE, Caissier.

6jan—1m

Consolidated Association of the Planters of Louisiana.—New Orleans, January 3d, 1874. The annual election for three directors of this institution, to serve the ensuing year, will be held at the Banking house, on MONDAY, February 2d, 1874, between the hours of 10 A. M. and 2 P. M.

H. L. PEIRE, Cashier.

3jan—2 a w

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1874.—L'élection annuelle de trois directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 2 février 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

H. L. PEIRE, Caissier.

3jan—2f p sem.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1873.—L'élection annuelle de sept directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 2 février 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

J. L. DELÉRY, Caissier.

3jan—2fpsem au 2fév

AVIS.—Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 27 décembre 1873.—Conformément à la recommandation contenue dans le rapport du comité d'investigation, accepté par les actionnaires dans une assemblée tenue le 12 décembre courant, et sujet à la ratification par les actionnaires qui doivent être bientôt appelés à voter sur certains amendements à la Charte; Avis est, par ces présentes donné, que les primes d'assurances sur polices effectuées dans cette Association à partir du 1er JANVIER 1874 INCLUSIVEMENT, seront dues et payables à la fin de chaque mois, moins une remise (rebate) de quinze pour cent (15 0/0) sur les risques de feu, rivières, chemins de fer et marine, et de vingt pour cent (20 0/0) sur les expéditions de coton par mer, à TOUS ASSUREURS, Y COMPRIS LES ACTIONNAIRES, réservant à ces derniers leurs droits à toute participation aux profits de l'Association, dans la proportion de leurs primes acquises, à la clôture de chaque année fiscale, soit le 31 décembre.

M. MUSSON, Président.

G. LANAUX, Secrétaire.

28 déc—1m

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.—Au coin des rues Baronne et Commune—Nlle-Orléans, 30 décembre 1873.—Avis aux Actionnaires—Les directeurs de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans ont, à leur réunion du 18 du courant, déclaré un dividende de $5 par action—dividende au bénéfice des six derniers mois, et sera payable à dater du 12 janvier 1874.

Les livres de transfert sont fermés jusqu'au 12 janvier.

WM. S. BROWN, Trésorier.

31 déc—1m

Banque Nationale de l'Etat, de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 20 décembre 1873.

L'élection annuelle des Directeurs, pour l'année prochaine, aura lieu au local de cette Banque, le TROISIEME MARDI DE JANVIER,—20 du mois prochain—de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

21déc—au20jan

Banque Française de la Louisiane, 15 décembre 1873.

Les livres de souscription au capital de la Banque Française de la Louisiane sont ouverts à partir de ce jour. Les personnes dont les noms suivent sont chargées de distribuer les listes et de faire recueillir les souscriptions:

J. Leley, 164 rue Commune.
Ed. Larue, Cour de Gallier.
M. Musson, N. O. Insurance Association, 103 rue du Canal.
John Rocchi, 2 rue Carondelet.
J. B. Camors, 61 rue Tchoupitoulas.
Ant. Carrière, rue Vieille-Levée.
P. Tujague, 14 rue de Chartres.
L. Grand, Cour de Gallier.
Jules Rose, 59 rue des Magasins.
J. Plaisent, 18 rue St-Louis.
J. Schweitzer, rue Royale.
A. Dumestre, 243 rue Poydras.
A. Bonnet, 55 rue Royale.
René de Gas, 2 rue Carondelet. 16déc—1m

Bureaux du "Carondelet Canal & Navigation Company"—Nlle-Orléans, 18 décembre 1873.—L'élection annuelle de neuf Directeurs de cette Compagnie, pour servir pendant un an, sera tenue au No 12 de la rue Carondelet, le LUNDI 19 janvier 1874, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.

EMILE BOUNY, Secrétaire.

18 déc—25—janv 3,10,18

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

—ET—

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Blancs,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

17 juil-73—1 an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

61.......RUE TCHOUPITOULAS.......61

NOUVELLE-ORLEANS.

20 juin—1an73

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux,

73.......VIEILLE-LEVÉE.......73

NOUVELLE-ORLÉANS.

2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE,

(AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.

22 oct—1an 3tpa

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

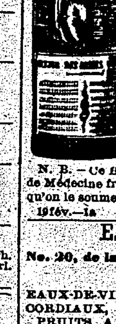

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

19fév—1a

E. DECHAMPS,

No. 20, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans,

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français.

CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSH

FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.

LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CELEBRE AMER DES PYRÉNÉES.

31janv.73—1an12j

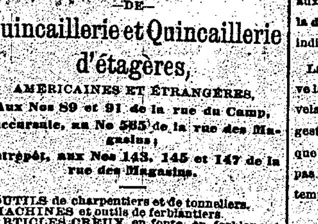

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

—DE—

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES,

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp,

Succursale, au No 585 de la rue des Magasins;

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers.
MACHINES et outils de ferblantiers.
ARTICLES CREUX, en fonte, en ferblanc et émaillé.
FOURNEAUX de cuisine et RÉCHAUDS.
Toute espèce d'ARTICLES DE MÉNAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis à laque.
FOURNEAUX doublés, élevés, de Warren, pour coke ou charbon.
FOURNEAU Charter Oak de cuisine, connu, depuis dix-huit ans comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti.

Demandez les listes des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.

13 nov—1 an—vêc

La Banque du Peuple de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 2 janvier 1874.

A une réunion du Bureau des Directeurs de cette Banque, tenue aujourd'hui, la publication de l'état de situation qui suit a été ordonnée.

N. LANDRY, Caissier.

ETAT DE SITUATION

De l'Actif et du Passif de la Banque du Peuple de la Nlle-Orléans, à la fermeture des affaires, le 31 décembre 1873.

—ACTIF—

Prêts et Escomptes		$329,216 67
Dû par des banques éloignées		8,199 53
Stock du Marine Dry Dock Co		596 37
Compte d'Améliorations		7,148 25
Argent en caisse		302,475 65
		$641,636 47

—PASSIF—

Capital—Actions		$300,000 00
Dépôts en billets de circulation	$231,014 16	
Dépôts en or	2,791 19	233,805 35
Dividendes non payés		2,252 00
		$636,057 35

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.

Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, A NUMERO SIMPLE.

Gros Lot..........$25,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

(Incorporée le 17 août 1868.)

CHAS. T. HOWARD & CO. Directeurs.

CLASSE A.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 24 janvier 1874.

PLAN.

10,000 Billets.......Billets seulement $10

MOITIE, QUART ET HUITIEME EN PROPORTION.

1 lot de	$25,000 est	$25,000
1 lot de	10,000 est	10,000
1 lot de	5,000 est	5,000
40 lots de	500 sont	20,000
200 lots	100 sont	20,000

LOTS D'APPROXIMATION:

9 approximations de $300 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $25,000 sont	$2,700
9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont	1,800
9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont	900
270 lots s'élevant à	$85,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS.

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le lot de $25,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne, le lot de $10,000, les billets Nos 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2 50, Huitièmes de Billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

Lock-box 692, P. O., Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres. 7janv—73—1an

AJOURNEMENT!

Quatrième Grand Concert Tombola

Au profit de la—

Bibliothèque Publique du Kentucky

PLUS D'UN MILLION EN BANQUE!!

SUCCÈS ASSURÉ!

CERTITUDE D'UN TIRAGE COMPLET

Mardi, 31 Mars prochain.

Afin de répondre au désir et à l'attente du public et des détenteurs de billets, touchant le paiement en plein des magnifiques primes annoncées pour le Quatrième Grand Concert Tombola au profit de la Bibliothèque Publique du Kentucky, la direction a résolu de remettre le Concert et le Tirage au

MARDI, 31 MARS 1874.

Elle a déjà reçu

Plus d'un Million de Piastres

Et encore les remises de beaucoup de sous-agents.

On ne doute pas que tous les billets ne soient vendus avant le tirage, mais qu'ils soient ou ne soient pas tous vendus, le Concert et le tirage auront positivement lieu au jour fixé ci-dessus, et s'il reste des billets invendus il seront annulés et les lots seront réduits proportionnellement.

60,000 Billets seulement

ont été émis, et il n'y a que

12,000 LOTS GAGNANTS,

s'élevant à

$1,500,000.

Les billets sont divisés par coupons, en dixièmes, les parties fractionnaires seront représentées au tirage comme le sont les billets entiers.

Liste des Lots:

UN GROS LOT DE		$250,000
UN GROS LOT DE		100,000
UN GROS LOT DE		75,000
UN GROS LOT DE		50,000
UN GROS LOT DE		25,000
UN GROS LOT DE		17,500
10 LOTS DE	$10,000	100,000
30 LOTS DE	5,000	150,000
50 LOTS DE	1,000	50,000
80 LOTS DE	500	40,000
100 LOTS DE	400	40,000
150 LOTS DE	300	45,000
250 LOTS DE	200	50,000
325 LOTS DE	100	32,500
11,000 LOTS DE	50	550,000

Total, 12,000 lots gagnants s'élevant à......$1,500,000

Les chances pour les lots gagnants sont dans la proportion de un à cinq.

PRIX DES BILLETS

Billets entiers, $50; moitié de billets, $25; Dixièmes, $5 le coupon; Onze billets entiers, $500; 22 demi billets, $1,000; 113 billets entiers, $5,000; 227 billets entiers, $10,000. Aucun escompte n'est accordé pour moins de $500 de billets.

Le quatrième grand concert sera dirigé, sous tous les rapports, comme l'ont été les trois premiers, et l'on pourra trouver tous les renseignements désirables dans les circulaires qui seront expédiées de ce bureau, libres de port, à tous ceux qui en feront la demande.

On s'occupera des commandes de billets et des demandes d'agence dans l'ordre où elles auront été reçues, et la Direction espère qu'elles seront envoyées promptement afin qu'il n'y ait de part et d'autre ni désappointement ni temps perdu. Des conditions libérales seront faites à ceux qui achètent pour revendre. Tous les agents sont formellement requis de régler leurs comptes et de renvoyer les billets invendus pour le 20 mars.

THOS. E. BRAMLETTE,

Agent de la Bibliothèque Publique du Kentucky et Directeur du Grand Concert Tombola. Bâtisse de la Bibliothèque Publique, Louisville, Kentucky. 20 déc—1m—D&J

SALSEPAREILLE D'AYER.

Elle est, partout, comme un des remèdes les plus efficaces qui aient jamais été découverts pour nettoyer le corps et purifier le sang. Elle a en sa faveur la sanction du temps, et sa réputation n'a fait que s'étendre, car elle repose sur ses vertus et des guérisons remarquables. Elle agit si doucement qu'on peut la donner sans crainte, aux enfants et, cependant, elle chasse du même corps les impuretés—telles que les affections scrofuleuses et syphilitiques—qui s'y trouvaient depuis des années.

On lui doit des cures merveilleuses de scrofules, d'éruptions et de maladies de la peau, de tumeurs, de boutons, de pustules, d'érysipèles, d'ulcérations intérieures de l'utérus, de l'estomac, et du foie. Elle combat aussi victorieusement d'autres maladies qu'elle semblerait ne pas pouvoir atteindre—telles que l'hydropisie, la dyspepsie, les crises, la névralgie, les affections du cœur, les faiblesses auxquelles lesquelles les femmes sont sujettes la débilité et la leucorrhée—quand elles ont les indices de poisons scrofuleux.

La SALSEPAREILLE D'AYER nous conserve la santé et les forces au printemps. En renouvelant l'appétit et vivifiant les organes de la digestion, elle dissipe la langueur et l'abattement que produit la saison. Alors même qu'on n'est pas malade, on se sent mieux, on vit plus longtemps quand on a le sang pur.

PRÉPARÉE PAR

LE DR. J. C. AYER & CO.,

A LOWELL, MASS.

Et en vente chez tous les Pharmaciens.

11oct—1f C

THE LABORING HOMESTEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:

ARISTIDE GERARD..........Président.
EMILE DEBUYS..........Vice-Président
DUSUAU HALPHEN..........Secrétaire
ULGER LAUVE..........Trésorier.

BUREAU DES DIRECTEURS:

Jules Tuyes, Jean Langles, Alphonse Tertron, Danville L. Kernion, P. Cyprien Ricard, Wm. B. Schmidt, Chas. Nathan, Emile DeBuys, Aristide Gerard.

COMITÉS:

Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan.
Finances—A. Tertrou, J. Tuyes, D. L. Kernion.
Terres et Fermes—A. Tertrou, D. L. Kernion, P. C. Ricard.
Magasins co-opératifs—W. B. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles.
Règlements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 10 déc—3m

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15.....RUE ROYALE.....13 et 15

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

25 déc—1an

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON. Mad. ADELE REPP, in commendam. PIERRE GRABITES. ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.

31 août—1an

147---------147 Rue du Canal.

ERLEBACH & CHARDEY,

PROPRIÉTAIRES

de l'unique magasin de ce genre qui soit au Sud lequel est connu sous le nom de

THE ORIGINAL

GREAT SOUTHERN

DOLLAR STORE

FONDÉ EN OCTOBRE 1869.

IMMENSE ATTRACTION!

Marchandises valant $3, $4 et $5,

Vendues à $1 seulement.

NOUS avons reçu un stock complet de Marchandises d'utilité, de valeur et de fantaisie du meilleur goût et d'un fini irréprochable, qui ont été spécialement choisies et importées pour notre grande réouverture.

Ces marchandises surpassent, sous tous les rapports, toutes celles offertes jusqu'à ce jour par le "Dollar Store" comme utilité, valeur, richesse et assortiment; et, malgré leur grande supériorité, nous offrons au public le choix de toutes ces marchandises à $1 seulement, rien au-dessous.

Nous donnons ci-après l'énumération d'une partie des articles composant notre immense stock:

VERRERIE de Bohême, GARNITURES de toilette, VERRE D'EAU, CABARETS, PORCELAINE de Chine, ARTICLES de Vienne, PORTE-MONNAIES en vrai cuir de Russie, CEINTURES cuir de Russie, SACS de Dames, ALBUMS, BOITES à ouvrage, ALBUMS pour Musique, PUPITRES, TROUSSES de Voyage.

FOURRURES! FOURRURES!

COLS et MANCHETTES pour Dames, toile et dentelle; MOUCHOIRS pour dames, toile et dentelle, et brodés; CORSETS français, CHEMISES, JUPONS, CALEÇONS, CAMISOLES et BAS.

Un très grand choix de CHAPEAUX GARNIS pour dames, demoiselles et enfants.

RUCHES du dernier genre, par pièces et à la yarde.

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE Brosserie, Savons et Peignes, etc., etc.

Une grande variété de COUTEAUX de poche, COUTEAUX à dessert et de table, CANIFS, etc. Toute cette coutellerie est importée des meilleures manufactures anglaises.

CUILLÈRES et FOURCHETTES de table plaqué sur métal blanc; CUILLÈRES à thé, GOBELETS, CASSE-NOISETTES, ANNEAUX de serviettes, argentés sur métal blanc.

Notre rayon de Bijouterie ne laisse rien à désirer; le tout est en plaqué français: BROCHES et BOUCLES d'oreilles, BOUTONS de manchettes, COLLIERS avec MÉDAILLONS; Un beau choix de BRACELETS, PORTE-MOUCHOIRS, PORTE-PLUMES, CRAYONS, etc., etc., etc.

Tout un assortiment de JOUETS D'ENFANTS et d'ARTICLES DE JOUR DE L'AN,

ETAGÈRES pour salons, GLACES sur pied, ORNEMENTS, CRACHOIRS en porcelaine de Chine, LAMPES, TASSES et SOUCOUPES douces.

Magnifiques STORES, pour fenêtres, à $1.00 la paire.

TABLEAUX Chromos et CAGES, etc., etc., et tous ces articles seront vendus indistinctement $1.00.

Nous faisons de grandes concessions aux marchands, et les ordres envoyés seront l'objet de notre attention particulière. Nous expédions des marchandises sur réception de mandats sur la Poste ou C. O. D., contre remboursement.

Demandez des Catalogues donnant l'énumération de tous les articles contenus dans notre établissement, que nous vous serons expédiés gratis.

ERLEBACH & CHARDEY,

147, RUE DU CANAL,

P. O. Boîte No 749. Nouvelle-Orléans, Lne.

Nous désirons informer le public que le magasin "The Original Dollar Store", fondé en 1869, n'a pas changé de local et qu'il est toujours au 147 de la rue du Canal, où nous serons heureux de recevoir nos nombreux amis et clients.

15 nov—4m

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque ait ne un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de soixante jours et davantage; elle émet des certificats de dépôt pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.

4juil—1an T. D. VAN HORN Caissier.

RETOUR DU DR. CURTIS

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

LE DR. F. DE F. CURTIS, M. D. F. R. C. S., Auteur de "Manhood", "Medical Essays on Marriage", etc., etc.,

A L'HONNEUR D'ANNONCER aux citoyens de la ville, des environs, et particulièrement ceux qu'il a déjà traités, qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et y passe à la saison. On peut le consulter, comme par le passé, à son ancien

Cabinet, No 9 de la Rue des Remparts,

Entre les rues Canal et Douane.

Tous les jours—de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 6 à 8 heures du soir;

Les dimanches, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, seulement.

Le Dr. Curtis a consacré vingt ans à l'étude des

Maladies Nerveuses provenant de l'abus des forces physiques,

et en a fait une spécialité.

Il s'adresse surtout à ceux qui se sont fiés à d'ignorants charlatans qui ne leur ont fait aucun bien et leur ont même nui. La médecine, comme toutes les autres sciences, est progressive et chaque année amène un perfectionnement. Grâce à une combinaison de puissants remèdes, le Dr. Curtis non-seulement soulage ses patients sur-le-champ, mais encore les guérit radicalement.

Voici ce que dit de lui le "Medical Times": "Le traitement du Dr. Curtis—fruit de vingt ans de pratique—diffère de tous les autres et se recommande aux malades pour lesquels il est, seul, une source de soulagement. Des cas déclarés incurables ont cédé aux médicaments du praticien."

"MANHOOD" (virilité)—OUVRAGE DU DR. CURTIS, 200ME EDITION,

Revue et corrigée par l'auteur, E. de F. Curtis, M. D. F. R. C. S., etc., etc.

"Essai sur la cause et la guérison de la faiblesse prématurée, et où il est expliqué comment on perd la santé, comment on la recouvre. Cet ouvrage indique clairement les obstacles au mariage, le traitement de la faiblesse nerveuse et physique. C'est le résultat de vingt ans de pratique. "CURTIS ON MANHOOD"—(Traité de Curtis sur la virilité.)—Il n'y a pas de membre de la société auquel cet ouvrage ne puisse être utile. "CURTIS ON MANHOOD"—Les jeunes gens devraient lire ce traité pour s'instruire et les malades pour se guérir. Il ne saurait nuire à personne."—"London Medical Gazette."

Prix, 50 cents, par la Poste.

S'adresser à l'auteur,

LE DR. CURTIS,

No 9 de la Rue des Remparts,

NOUVELLE ORLEANS.

Le DR. CURTIS insiste, auprès des malades avec lesquels il a déjà été en correspondance, sur la nécessité d'une entrevue qui le mette à même de mieux juger du cas.

Les consultations sont confidentielles.

30 nov—3m

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,

Entre les rues Baronne et Dryades, Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE. A. SMITH, S. SWOOP,

SHAKESPEARE, SMITH & CO.,

—Successeurs de—

GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDERIE de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machines de desséchement, Moulins à cosse, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poids de chassis. 6janv73—1an

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & Co,

PROPRIETAIRES

—DU—

GRAND DOLLAR STORE

DU SUD.

FONDÉ EN 1868.

Désirant mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT.

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de velours, Paillassons en rotin et en coco, Tapis en toile cirée 4 sur 8. Un magnifique assortiment de cols ruchés et de tous autres genres, pour dames.

Articles de Ménage

POUR UN DOLLAR.

Services à thé et à café, Grandes boîtes à épices, contenant des casiers pour six différentes épices, Boîtes à couteaux et à fourchettes, Eponssettes, Plumeaux, Grandes boîtes-tirelires sponsaises.

Belles broderies françaises.

10 yardes pour $1; 8, 6, 4, 3, 2 et 1 yarde, de meilleure qualité, pour

UN DOLLAR.

Mouchoirs batiste, très beaux, avec des initiales brodées, 2 pour $1. Mêmes mouchoirs, pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE, COMPLÈTE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux Oiseaux du Sud, empaillés, placés sous un globe de verre, pour $1.

Stéréoscopes, $1.

Six vues, soit américaines, soit françaises, $1.

Un magnifique assortiment de tableaux, peints à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures.

UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 6, 4, 3 et 2 yardes pour $1.

Stores en toile, toutes couleurs et toutes grandeurs, unis et avec dessins au centre,

UN DOLLAR PIECE.

Serviettes en toile: 6, 4, 3, 2, pour un dollar meilleures que les anciennes.

Nappes en toile, grandeur extra, $1.

NOUVEAU DÉPARTEMENT-ARGENTERIE

Plus d'articles pour un dollar que jamais auparavant. Coutellerie de table et de poche, Articles en bois sculpté, Lignes de dessous pour dames et pour messieurs, Chapeaux garnis, Fourrures, Châles, Bijouterie, Jouets, Articles en Cuir, Faïence, Porcelaine de Chine, Verrerie de Bohême, Bijouterie jais et caoutchouc, Ceintures, Plumes d'autruche.

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés, CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avions l'habitude d'importer; ils sont entièrement nouveaux et ils paraîtront pour la première fois cette saison, dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend:

250,000 Articles Nouveaux.

A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

Boîtes à ouvrage garnies, porte-musique, secrétaires, nécessaires, jeux de domino, jeux d'échecs, jeux de trictrac, tout à fait complets; albums en maroquin et en cuir de Russie, pour 50 et 100 portraits, à bordures dorées; boîtes pour touristes, instruments de mathématiques, boîtes garnies pour artistes, porte-monnaie en cuir de Russie, sacs et sacs de voyage; brosses à cheveux unies et incrustées de perles, manches en buffle; peignes et démêloirs; miroirs de main, boîtes à poudre de riz; stéréoscopes, avec une demi-douzaine de vues; toilettes pour dames et pour messieurs, complètement garnies; jumelles.

Fourrures! Fourrures!

Pour dames, pour demoiselles et pour enfants, de $1 à $10; fourrures en zibeline, manchon et cape, $5, valant $15 dans tous les Etats-Unis. Chapeaux de velours, élégamment garnis, pour dames, pour demoiselles et pour enfants, $1; chemises et bas de jupons brodés et tuyautés, pour dames; robes de nuit, pantalettes, robes d'enfants: une demi-douzaine de paires de bas pour dames.

Très jolis devants de chemises, blancs, $1; écharpes en soie, derniers genres et toutes nuances, $1; trois paires des meilleurs demi-bas anglais, $1; demi-douzaine de mouchoirs en toile ourlés, $1; une chemise et un caleçon, en bon mérinos, $1; cannes et parapluies pour tous les goûts, à $1 chaque.

Livres! Livres!

Avec élégante reliure et dorés sur tranches, des auteurs les plus distingués: poètes, historiens, publicistes, hommes de sciences, etc.

Verrerie de Bohême et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1; services à liqueur, comprenant bouteille, plateau et six verres, $1; vases de cheminée, richement décorés en or, à $1 chaque ou à $1 la paire, selon la grandeur; crachoirs en porcelaine décorés, or, coupe, soucoupe et plateau, avec devise, pour présents; vases en porcelaine et statuettes parisiennes, pour $1.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneau de serviette en argent solide, Couteaux à fruits, en argent solide, avec pique-noix attaché, $1; Théière en argent plaqué, $1.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, $1; demi-douzaine Couteaux pour dessert, à manche d'ivoire, $1; quatre Couteaux pour table, $1; Service à découper, manches en ivoire sculpté, à $1; trois paires de jolis ciseaux, de différentes grandeurs, dans un étui en maroquin, $1; quatre jolis couteaux de poche fantaisie, $1; dito, avec ciseaux et tire-bouchons, $1; deux bons rasoirs, dans une boîte, $1.

Articles de Ménage.

Demi-douzaine Essuie-mains en toile, $1; Nappe en toile, 9/4, $1; une douzaine de Serviettes en toile damassée, $1; Rideaux en dentelle, Stores, Paniers et Paniers en bois sculpté; Glaces 17 sur 10. Cadres en noyer; Lampes de tous genres, complètes.

Jouets Mécaniques et à Vapeur.

Et un grand assortiment, très varié, de Jouets de tout genre, seront exposés à partir du 1er Décembre jusqu'après les fêtes de la Noël et du jour de l'An.

Nous faisons de larges concessions aux clubs et aux marchands. Le public peut être certain que nous ne nous départirons pas de notre manière habituelle d'opérer loyalement et consciencieusement. Tous ordres envoyés par la malle ou autrement seront l'objet de notre attention. Marchandises expédiées dans toutes les parties des Etats-Unis, sur réception de mandats de poste, traites ou payable au moment de la livraison.

Adressez-vous à

E. LEVY & CO.,

P. O. Box 246, New Orleans.

Souvenez-vous du transfert de notre établissement au No 131 de la rue du Canal, Bâtisse Touro, et, aussi, que nous n'avons plus aucun rapport avec qui que ce soit occupant notre ancien local, que l'on cherche à faire passer pour le "premier et véritable Dollar Store." 30 oct—6m

Prix de l'abonnement.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25
Prix du numéro	5 cents

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à la semaine avec les porteurs de l'Abeille.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Nous publions tous les samedis une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières qui ont paru pendant la semaine. Prix $5 par an, et 10 cts le numéro.

VENTES JUDICIAIRES.

BARTHELEMY BEOUBAY, vs. GEORGE BREWER.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 5 512—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, 7 février 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Un, dans l'îlet numéro Cent Quatre, borné par les rues des Bons-Enfants, d'Espagne, Washington et Morales et mesurant trente-trois (33) pieds, neuf (9) pouces et sept (7) lignes de face à la rue des Bons-Enfants, sur cent cinq (105) pieds deux (2) pouces et quatre (4) lignes de profondeur et face à la rue Washington. Le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Nicolas Joly, suivant acte au rapport de Edwin L. Lewis, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 11 mars 1854.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

5 janv—2f

A. ROCHEREAU & CO. vs THOS. FAUCETT & AL.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,940.—En vertu d'un writ de fi fa contre Thomas Faucett, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai MERCREDI, quatre de février 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Villeré et Robertson et la Promenade Carondelet, et désigné par le numéro six de l'îlet numéro soixante-six, d'après un plan dressé par Louis Surgi, ci-devant ingénieur civil, daté du 28 février 1849 et déposé au bureau du shérif de cette paroisse.

Le dit terrain mesure, mesure américaine, vingt-trois pieds onze pouces six lignes de face à la rue St-Pierre, sur soixante pieds onze pouces cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Terence Farrell, suivant acte au rapport de A. J. Lewis, notaire public en cette ville, en date du 30 avril 1872.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

3 ja—2f

GIOVANNI DE MARTINI vs. HENRY BEZOU.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5,244.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, quatre février 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, des Remparts, Ste-Anne et Bourgogne, et mesurant (le dit terrain) vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Dumaine, trente pieds de largeur derrière, cent quatre-vingt-dix pieds sept pouces de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue des Remparts et la même profondeur sur la ligne à l'opposite. Aussi une portion de terre contiguë sur la ligne latérale mentionnée en dernier lieu au terrain sus-décrit; commençant à la distance de cent huit pieds de la rue Dumaine et ayant dix-huit pieds sur une ligne parallèle à la dite rue, dix-neuf pieds sur une ligne courant vers le fond et perpendiculaire à la rue Dumaine, de là treize pieds six pouces sur une ligne parallèle à la dite rue, à l'angle de la ligne latérale du terrain décrit en premier lieu commençant à la largeur de trente pieds, et de ce dernier point le dit terrain mesure soixante-dix pieds sept pouces jusqu'à la ligne du fond. Le tout conformément au plan dressé par C. A. de Armas, ingénieur civil, daté du 8 mai 1858 et annexé à un acte de même date au rapport de A. Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les bâtisses et améliorations comprennent une ancienne résidence en briques à deux étages, avec mansardes, couverte en ardoises, portant le No 144 de la rue Dumaine, une bâtisse en briques, à deux étages, dépendances et appartenances, couverte en ardoises, etc.

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de William M. Richards, suivant acte au rapport de ..., notaire public en cette ville, en date du 5 mai 1856.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

3jan—3f

Bartholemy Beoubay vs. Joseph W Pearce.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5 506—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI, vingt six (26) de janvier 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro cent soixante, borné par les rues Champs Elysées, Robertson, Villeré et Marigny, désignés par les numéros Seize et Dix-sept, suivant un plan dressé par le voyer de la ville, le 14 mai 1853 et déposé en l'étude de C. Pollock, ci-devant notaire public.

Les dits terrains mesurent chacun, quarante pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur cent vingt pieds de profondeur. Le No Dix-sept forme l'angle des rues des Champs-Elysées et Villeré.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

24 déc—3f

Joseph Bailly vs. Stephen G. Walden.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5,447.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-sept (17) de janvier 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre sise au nouveau faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Prosper, Annette et l'Avenue St-Bernard, et mesurant, mesure américaine, trente quatre pieds un pouce et six lignes de face à la rue Annette, sur quatre-vingt-dix pieds six pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

La dite portion de terre est formée de la totalité du terrain désigné par le No dix-huit et d'une partie du terrain désigné par le No dix-sept de l'îlet No quarante-huit, suivant plan de Jos. Pilié, ci-devant voyer, daté du 29 d'avril 1836, déposé en l'étude de A. Chiapella, alors notaire public en cette ville, sous le No 65 de son livre de plans.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Stephen Walden, par acte au rapport d'Eusèbe Bouny, notaire public en cette ville, en date du 27 juin 1872.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

16déc—3f

Elizabeth Knabb, veuve de George Sutherling, vs. Léonville Pascal alias Léonville Augustin.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5,439—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-sept de janvier 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé au faubourg Tremé, faisant partie du terrain désigné par le No. Deux, dans l'îlet No. Soixante et onze, suivant le plan général du dit faubourg, et désigné par le No. Quatorze suivant un plan de Voliquin, ci-devant arpenteur, daté du 27 décembre 1834, déposé sous le No. Un en l'étude de H. Pedesclaux, alors notaire public en cette ville.

Le dit terrain ayant, mesure française, trente-cinq pieds quatre pouces et demi de face à la rue Robertson, sur cent-vingt pieds de profondeur, trente-cinq pieds neuf pouces de largeur dans le fond.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Louise Arsène Vitry, par acte au rapport de Carlisle Pollock, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 21 d'octobre 1839.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

16déc—3f

Bureaux de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 14 décembre 1873.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Le Conseil de direction a l'honneur de vous présenter le rapport suivant, résumant les opérations de la Société pour l'année écoulée.

Depuis le 1er novembre 1872, le nombre des personnes qui se sont présentées pour solliciter des secours ou être aidées à trouver de l'emploi, a été de:

Hommes.......552
Femmes.......67 — 619

Sur lesquelles ont été placées, tant en ville qu'à la campagne:

Hommes.......247
Femmes.......59 — 306

Le bureau a délivré aux nécessiteux, pour pension et logement, 18 bons, ce qui constitue 198 logements et 398 repas.

Les bons sollicités pour soins médicaux et accordés par les docteurs de la Société, ont été de 44. Les médicaments ont été fournis gratuitement par MM. les pharmaciens Aug. Jas et P. Cusachs.

Les cas d'urgence ont occasionné un débours de $71, délivrées à des veuves, à des vieillards, et pour couvrir quelques frais de déplacement de plusieurs sollicitants.

Le cours d'anglais gratuit a fonctionné régulièrement et continue toujours 3 fois par semaine. Le nombre des élèves inscrits a été de 172, sur lesquels beaucoup ont dû être rayés pour manque d'assiduité au cours sans raison valable; pour cause d'absence de ville, ou en raison de ce qu'ils voulaient leur laisser plus leur liberté aux heures voulues. Toutefois, le nombre des élèves qui suivent le cours régulièrement est en moyenne de 26 à 30.

En outre de ce qui précède, des services de toute sorte ont été journellement rendus par la Société. Ces services sont de nature trop diverses pour que nous puissions en faire l'énumération. Ils consistent principalement en renseignements fournis, courses et correspondances faites au profit des émigrants, appui de la Société pour faire entrer des malheureux dans des hôpitaux ou maisons de secours.

Nous ne croyons pas devoir terminer cette revue des services rendus par l'Union Française, sans ajouter quelques mots.

Malgré les difficultés qu'a à vaincre à son début toute œuvre purement philanthropique, surtout lorsqu'elle opère dans un milieu si profondément troublé qu'est la Nouvelle-Orléans, nous croyons pouvoir affirmer que l'Union Française a été à la hauteur du but que ses fondateurs s'étaient proposé. Elle a suffisamment prouvé sa raison d'être en comblant une lacune qui existait dans le domaine de la bienfaisance collective et qui avait frappé plus d'un de nous. Aussi est-ce avec confiance que nous comptons, pour la deuxième année, sur le concours de tous ceux qui savent combien à l'étranger les premiers pas sont difficiles. Ils ne voudront pas refuser leur obole à notre œuvre si éminemment utile, si éminemment française.

Le Président, H. SALOMON.
Le Trésorier, J. B. SEGUIN.
Le Secrétaire, A. GERARD.

Après la lecture du présent rapport, motion est faite et adoptée à l'unanimité de voter des remerciements à MM. Landry, Hava, Durac et de Bussel, docteurs-médecins, et à MM. Jas et Cusachs, pharmaciens, pour leurs soins en médicaments gratuits donnés pour compte de la Société.

24 déc—4f

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1874.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA, JOS. DAVID,
F. JAUFROID, G. W. DUNBAR,
M. BERWIN, J. J. REISS,
N. A. LLAMBIAS, J. K. GOURDAIN,

R. M. DAVIS, Président.

NUMA LANDRY, Caissier.

7janv.73—1an 1tD

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

450 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
350 douz. Souliers fins de Philadelphie.

PAR E. ROGER & CO—Hy. Samory, Encanteur—JEUDI, le 15 janvier 1874, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur salle d'encan, Nos 45 et 47 rue Decatur (anciennement Vieille-Levée)—

450 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
350 douzaines Souliers de Philadelphie.

Le tout comprenant un bel assortiment de marchandises convenables pour le commerce de la ville et celui de la campagne et qui sera vendu SANS RESERVE pour clore des consignations.

Conditions—à la vente. 14 janv

PAR VINCENT & CO

Vente régulière du Mercredi.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.

PAR VINCENT & CO.—Encanteurs.—Nos 42 et 31 de la rue de la Douane.—MERCREDI, 14 janvier, à 10 heures, il sera vendu—

250 caisses Bottes, Souliers et Brodequins d'hommes, de femmes, de demoiselles et de jeunes gens.

C'est un grand assortiment reçu directement de manufactures du Nord. 14 janv

PAR G. DE FERIET & CO.

MEUBLES! MEUBLES!! MEUBLES!!

Tout le contenu d'un des plus beaux hôtels de premier ordre des Etats-Unis.—Vente à l'enchère publique, sans aucune réserve ou limite.

Attention, propriétaires de maisons, d'hôtels et de restaurants!

Meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher, en bois de rose, acajou et noyer.—Installations de gaz, linge d'hôtel, verrerie, faïence, etc., etc., etc.

PAR G. DE FERIET & CO—JNO. G. MONROSE encanteur.—Bureaux, No 50 de la rue Royale MARDI, 20 janvier 1874, à 10 heures du matin, et les jours suivants, il sera vendu, à l'enchère publique, jusqu'à ce que le tout soit vendu—

TOUT LE CONTENU DE L'HOTEL ST-LOUIS, un des hôtels des Etats-Unis dont le mobilier a le plus coûté et se compose de:

Magnifiques meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher, en bois de rose, en acajou et en noyer: verrerie, faïence et plaqué, linge de chambre et de salle à manger, tapis, glaces, etc., etc., etc.

Conditions—Comptant, billets du Trésor des Etats-Unis.

On peut se procurer des catalogues aux bureaux des encanteurs. 22 déc

PAR D. E. MORPHY.

Belle bâtisse en briques et à trois étages, à vérandah sur la façade.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur.—Il sera vendu, le JEUDI, 22 janvier 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal—

Le terrain avantageusement situé dans un quartier central, de forme irrégulière, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Royale, St-Pierre, le Passage de la Bourse et le Passage d'Orléans. Le dit terrain forme l'angle de la rue St-Pierre et du Passage de la Bourse; il est désigné par le No 9. Les améliorations comprennent 2 bâtisses en briques et à trois étages, couverte en ardoises et à vérandah à étage sur la façade, et toutes les améliorations, tous les droits, voies et privilèges y appartenant.

Pour une description complète des améliorations et des dimensions du terrain, voir le plan exposé actuellement à la susdite Bourse.

Acte de vente devant A. E. Bienvenu notaire public, No 21 rue Royale, aux frais de l'acquéreur.

Conditions—Comptant. 9 janv

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

RAPPORT ANNUEL—1873.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter aux sociétaires le résumé de ses travaux expirant le 30 novembre 1873:

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse, au 24 novembre 1872, était de		$1,023 31
Encaissé depuis cette époque:		
Pour cotisations d'admissions, reçues du Collecteur	$12,072 00	
Reçu comme don de Société Lyre	100 00	
Reçu, pour deux scripts d'avance	13 00	
Reçu, provenant de la vente d'un vieux poêle	2 00	$12,193 00
Total des recettes		$14,216 31
A déduire pour les dépenses pendant le même temps:		
Payé, pour assurance de l'Asile et son contenu	$121 75	
Payé, au Gardien de l'Asile, pour soins donnés aux malades, leur nourriture, celle des pensionnaires, ses appointements, pour blanchissage	3,228 45	
Payé aux Médecins leurs honoraires	1,000 00	
Payé aux Pharmaciens	1,172 27	
Payé au Secrétaire	300 00	
Payé pour annonces, registres, frais de bureau	280 45	
Payé au Collecteur, sa commission	1,20. 25	
Payé, pour 432 bons de secours	2,040 00	
Payé, pour réparation à l'Asile et aux dépendances	1,779 23	
Payé, pour différents ustensiles de cuisine	196 47	
Payé, pour le gaz, confection de sommiers, etc	374 25	
Payé, pour provisions diverses	476 35	
Payé aux Water Works et pour charbon et gaz	234 00	
Payé, pour inhumations	280 00	
Payé, pour funérailles	612 00	
Payé, pour remboursements d'admissions	30 00	$12,974 43
Balance en caisse ce jour		$941 88

Caisse de Bienfaisance.

Cette caisse, fondée pour permettre à nos compatriotes dont les moyens pécuniaires sont trop restreints d'entrer dans notre société, a été ouverte par la souscription de 61 membres honoraires, ayant versé à cet effet la somme de	$732 00
A laquelle il convient d'ajouter, comme produit du bal donné par la société	718 20
Total	$1450 20
A déduire pour 57 admissions à 11 dollars, dont le produit a été versé dans la caisse de la mutualité	572 00
Restant à la caisse de bienfaisance	$878 20

Actif de la Société:

L'Asile et ses dépendances, les différents tombeaux en terrains au Cimetière St-Louis, 3ème District, s'élevant à environ	$67,510 00
L'estimation des meubles, lingerie, ustensiles de cuisine, la pharmacie, ses accessoires et les médicaments	4,820 00
Représentant un total de	$72,330 00
Sur lequel sont encore dues par la Société 58 actions, soit	580 00
Actif net	$71,750 00

Rapport du Comité d'Admission.

La Société se composait, en novembre 1872, de		1,160 membres.
Perdus sur ce nombre:		
Décédés à l'Asile	10	
Décédés à domicile	21	
Démissionnaires	16	
Rayés aux assemblées générales	142	189
Restant de l'ancien effectif		971 membres
Reçus depuis la même époque		217 "
Donnant l'effectif actuel de		1,188 "
Classés ainsi qu'il suit:		
Pensionnaires à l'Asile	5	
Anciens membres honoraires	2	
Sociétaires suspendus, comptant à l'effectif	16	
Fils de Sociétaires, payant ½ cotisation	22	
Veuves de Sociétaires	48	
Membres actifs	1,095	total égal 1,188.

Service Médical.

Le rapport du Dr. Touatre constate qu'il a soigné à l'Asile 230 Sociétaires qui y sont restés 3100 journées donnant environ 13 journées par malade; de plus, ses rapports mensuels établissent qu'il a fait à domicile 1546 visites dans le 2ème District; ceux des Docteurs Escoubas, de Roaldès fils et d'Aquin, accusent 859 visites pour les 1er et 4ème Districts; enfin, le 3ème District, confié à M. A. de Roaldès, a nécessité 746 visites.

Les rapports du Comité de Surveillance, composé à tour de rôle par quinzaine des membres du Conseil, n'ont dénoncé aucune plainte contre le service administratif médical ou intérieur.

Le Service administratif, pour l'année 1874, se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 30 novembre:

MM. Jh. Girod, Président, 72, rue Dumaine.
F. Tujague, Vice-Président, 14, rue Chartres.
J. L. Revol, Trésorier, rue de Chartres, 210.
J. Schweitzer, 166, Royale, A. Paris, 86, Bourgogne — Formant le comité de finances.
J. Leblanc, 265, Vieille-Levée, J. Senac, 11, Ste Anne, J. Manaud, enc. Poydras et Remparts, E. Braquet, 55, au Marché Poydras, M'l. Borie, 172, rue d'Orléans — Formant le comité de secours.
M. C. Ronyer, enc. Toulouse et Chartres, J. Rivard, 113, rue St-Pierre — Comité d'admission.

Messieurs les Sociétaires sont informés des nominations suivantes:

Secrétaire—A. Barbier, 342, Robertson.
Collecteur—P. P. Chabert, 534, rue de Chartres.
Gardien de l'Asile—P. Dufant.
Médecins—Pour l'Asile et le 2ème District: Dr. J. Touatre, rue Dumaine, 142;
Pour le 1er et le 4ème Districts: Dr. H. d'Aquin, 195, Villeré;
Pour le 3ème District: Dr. A. de Roaldès, 240, Remparts.

Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière, en y ajoutant, cependant, M. Henry Meuage, encoignure Johnson et Bayou.

Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1873.

Ordre du Président. Le Secrétaire,

A. BABIERR

Bureaux du Board des Assureurs

Nlle-Orléans, 12 décembre 1873.

ATTENDU qu'il existe une grande incertitude dans tout les pays et qu'il est continuellement adressé des demandes à des membres du Board, par la poste et autrement, relativement aux compagnies d'assurance qui appartiennent ou n'appartiennent pas à ce Board—incertitude et demandes qui causent de grands inconvénients et une perte de temps pour les personnes auxquelles ces questions sont adressées—

Il est résolu que pour l'information de ceux que ça peut concerner, le secrétaire est chargé de dresser immédiatement une liste officielle des compagnies locales qui constituent le Board des Assureurs de la Nouvelle-Orléans et de la publier dans les journaux qui ont la plus grande circulation.

Conformément à la susdite résolution, la liste suivante est publiée; elle contient les noms de toutes les compagnies locales qui sont membres du Board des Assureurs de la Nlle-Orléans:

New Orleans Mutual Insurance Company, J. Tuyes, Président.
Merchants' Mutual Insurance Company, P. Fourchy, Président.
Sun Mutual Insurance Company, James I. Day, Président.
Crescent Mutual Insurance Company, Thomas A. Adams, Président.
New Orleans Mutual Insurance Association, M. Musson, Président.
Home Mutual Insurance Company, A. Brother, Président.
Louisiana Mutual Insurance Company, Chas. Briggs, Président.
Factors' and Traders' Insurance Company, Harmon Doane, Président.
Mechanics' and Traders' Insurance Company, L. R. Coleman, Président.
Commercial Insurance Company, J. H. Oglesby, Président.
Teutonia Insurance Company, Chas. Engsfeld, Président.
Germania Insurance Company, D. Michel, Président.
Union Insurance Company, A. Chiapella, Président.
Delta Insurance Company, E. Ganucheau, Vice-Président.
Salamander Insurance Company, Chas. Roman, Président.
People's Insurance Company, R. M. Davis, Président.
Hope Insurance Company, H. Peychaud, Président.

A. BROTHER, Président.

GEO. MATHER, Secrétaire. 19déc—1m v&d

VENTES A L'ENCAN

PAR HOFFMAN, MARKS & Co

Grande vente, sans réserve, de

350 lots marchandises sèches étrangères et américaines,

200 lots lingerie de messieurs et bonneterie.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. LEVY, encanteur.—Salle d'encan, No 38 de la rue de Chartres.—MERCREDI, 14 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

350 lots marchandises sèches étrangères et américaines, formant un assortiment général;

—Et—

200 lots lingerie de messieurs.

Conditions—à la vente. 14jan

PAR ...

GROCERIES.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—JEUDI, 15 janvier 1874, il sera vendu à 11 heures du matin, sur le Canal Carondelet à l'encoignure de la rue Villeré—

Le fonds d'un magasin de groceries—bien assorti—lequel sera offert en gros ou en détail, à la convenance des acheteurs.

Conditions—Comptant. 13 janv

Succession de Mme Marie Sévère Espinosa, veuve de Jacointo Aleix.

Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans—No 36,090.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 17 janvier 1874, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues du Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, daté du 2 décembre 1873, les propriétés suivantes, appartenant à la susdite succession, savoir:

1. UN CERTAIN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre le chemin du Bayou, et les rues Plauché, Quartier et Tremé. Le dit terrain a 20 pieds de face au Chemin du Bayou, sur 100 pieds de profondeur et faisant face à la rue Tremé où il forme l'encoignure; ensemble, une bâtisse en briques, à étage et à mansarde, avec vérandah sur les deux rues, ayant un grand magasin au rez-de-chaussée, et installations de magasin, deux grandes chambres au dessus et deux grandes chambres bien finies dans la mansarde; galerie fermée à chaque étage et office, une bâtisse en briques et à étage, touchant à la maison, ayant une grande cuisine, deux chambres au-dessus, et lieux d'aisance à chaque étage, water-works, cour pavée en pierres plates, etc.

2. UN TERRAIN situé dans le même district, désigné par le No 1 de l'îlet No 57, formant l'angle des rues Orléans et Villeré, ayant 32 pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 71 pieds 2 pouces 7 lignes et faisant face à la rue Villeré; 71 pieds 1 pouce 5 lignes également de profondeur sur le terrain qui le sépare du terrain No 2 et 32 pieds de large dans le fond; ensemble, une maison en briques, à étage et à mansarde, ayant une grande chambre au rez-de-chaussée; devant de magasin de groceries, quatre chambres et cabinet au-dessus et cinq chambres dans la mansarde; balcon et hangar sur la rue. Le gaz est introduit dans toute la maison. Une cuisine à étage, touchant à la maison, ayant cinq chambres, lieux d'aisance à chaque étage et au-dessus, un grand hangar couvrant la cour, planchéié et couvert en ardoise, waterworks, cour pavée, etc.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1875, avec privilège de renouveler pour deux ans de plus, à raison de $.00 par mois.

3. UN TERRAIN situé dans le même district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Levée, Ursulines, Condé ou Chartres et St. Philippe. Le dit terrain a 20 pieds de face à la rue des Ursulines, sur la profondeur suivante: du côté de la rue Levée 71 pieds 2 pouces, et sur une première profondeur vers la rue Condé ou Chartres, de 47 pieds 6 pouces, sur une ligne parallèle de profondeur, puis s'ouvrant perpendiculairement du côté de la rue de Chartres, 12 pieds sur une seconde profondeur de 23 pieds 9 pouces, de manière à avoir 23 pieds de large sur la ligne du fond; ensemble, l'usage en commun d'un passage ou corridor de quatre pieds de large ouvrant sur la rue de Chartres; ensemble, une bâtisse en briques et à étage, No 30, ayant un magasin au rez-de-chaussée, deux chambres et arrière galerie au-dessus; une cuisine en briques et à étage, touchant à la maison, ayant cuisine et écurie au rez-de-chaussée et deux chambres au-dessus, waterworks, lieux d'aisance, cour pavée, &c., ensemble, soixante-quinze actions—réduites à soixante-dix—de la Banque des Citoyens de la Louisiane. Cette propriété est louée $47.50 par mois.

4. UN TERRAIN NU, situé dans le Troisième District de cette ville, faisant partie du terrain désigné par le No 224, ayant 30 pieds de face à la rue Amour, entre les rues Union et Français, sur 130 pieds de profondeur.

Le tout d'après des plans qui seront exposés à la Bourse.

Termes et conditions—Pour la propriété décrite en troisième lieu, dans la rue des Ursulines—un tiers comptant. L'acquéreur fournissant un billet de $975, dû au renouvellement 1er juin 1875, conformément à la charte de la dite banque. Pour les propriétés décrites en premier, deuxième et quatrième lieux, le montant de l'adjudication, comptant et le reste dû; montant de l'adjudication des propriétés décrites en premier, deuxième, troisième et quatrième lieux, payable en deux termes, à un et deux ans de la date de la vente, en billets des acquéreurs, tirés à leur propre ordre et endossés par eux, garantis par hypothèque et privilège de vendeur, avec intérêt à raison de huit pour cent l'an jusqu'à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées jusqu'à parfait paiement des billets. Les honoraires d'avocat seront de cinq pour cent par an sur le montant réclamé.

Les acquéreurs devront payer les taxes de 1873 payables en 1874.

Les actes de vente pardevant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 11jan

Estate of Simon Miller, individualy and as a copartner of Neil & Miller.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE.—New Orleans, December 21st, 1873.—This is to give notice that a Warrant in Bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of Simon Miller, individually and as a copartner of Neil & Miller, New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, adjudged a Bankrupt, upon their own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to them, or for their use, and the transfer of any property by them are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and choose one or more Assignees of their estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 21st day of January A. D. 1874 at 12 o'clock, M., at the Custom House Building, New Orleans, before C. S. Kellogg, Register.

S. B. PACKARD, United States Marshal.

21 déc—e2t

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

—Assure contre—

LES RISQUES D'INCENDIE, DE MER ET DE RIVIÈRES.

Aux plus Bas Taux du Tarif.

A. EIMER BADER, Président.
CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

Première Année Fiscale.

Primes reçues		$187,126 72
Pertes par incendies sur mer et rivières payées	$84,647 69	
Réassurances, réductions (rebate), dépenses, etc		134,001 54
		$53,114 18
Total de l'Actif		$794,919 1.

DÉCLARÉ:

Intérêt sur le Capital payé, 10 pour cent.
Dividende sur le Capital payé, 5 pour cent.
Dividende sur Primes payées, 16 pour cent.

DIRECTEURS:

Henry Abraham, S. Katz, Louis Schneider, A. Eimer Bader, Jos. Keller, W. B. Schmidt, N. A. Baumgarden, Th. Lilienthal, R. Sieg, E. F. Del Bondio, C. R. Miller, Isaac Scherck, H. Eicke, S. L. Nastta, J. N. Schwarz, Chas. Engsfeld, H. Pohlman, Louis Schwarz, M. Frank, F. Rickert, E. Weissenbach, H. R. Gogreve, F. Roder, J. R. Wilde...

ETAT DE LA Banque Nationale Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 9 Janvier 1874.

ACTIF:

Prêts et escomptes		$656,594 95
Bonds des Etats-Unis		466,000 00
Primes sur Bonds des Etats-Unis et sur or		73,755 40
Diverses actions		17,772 50
Dû par Banques et Banquiers		3,2 9 27
Propriétés foncières, meubles et installations		26,075 66
Dépenses courantes		806 75
Billets du Trésor (Legal Tenders)	$222,100 00	
Billets de Banques Nationales	13,559 56	
Or	14,606 30	
Chèques sur banques locales payables en currency	190,302 93	439,568 84
		$1,687,822 27

PASSIF:

Capital payé	$500,000 00
Surplus	1,353 10
Circulation	419,000 00
Dépôts	722,566 18
Chèques du caissier	3,967 77
Escomptes, Intérêt et Change	470 22
Dû à Banques et Banquiers	923 32
Dividendes non réclamés	571 50
	$1,687,822 27

Nlle-Orléans, 10 janvier 1874.

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Banque Nationale Mutuelle

PAUL FOURCHY, Président,
JOSEPH MITCHEL, Caissier,
JOHN T. HARDIE, PIERRE MASPERO, ADOLPHE MEYER, Directeurs.

11janv—2f PP

The People's Insurance Company OF NEW ORLEANS.

Bureaux: rue St-Pierre No 5 (Bâtisse Pontalba).

Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance:

A. Socola, Jos. Mizzi, N. A. Llambias, Ernest Pragst, B. Saloy.

Directeurs:

R. M. Davis, A. Haber, A. Socola, R. Dumestre, J. Simbala, S. Cambon, J. K. Gourdain, P. H. Monsseaux, N. A. Llambias, Ernest Pragst, Jos. David, V. Battislora, P. Jaufroid, B. Saloy, J. J. Reiss, J. B. Solari, D. Hughes, J. Newhauser, F. Sancho, Jos. Mizzi, H. Manuel, M. Drazkovich, M. Berwin.

11 juin ... DD

Compagnie d'Assurance Hope, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

INCORPORÉE EN AVRIL 1857.

Bureau, No 21, rue du Camp.

Capital payé..........$250,000 00
MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS..........380,991 00
Actif..........270,669 43

LA Compagnie assure contre les risques de Feu, de Mer et de Rivières, aux plus bas taux, et accorde aux assurés le privilège de choisir entre une remise au comptant sur leurs primes, ou une participation dans les profits.

L'assuré, quelque petite que soit sa prime, peut donc avoir un intérêt dans les profits sans être actionnaire.

Les pertes sont réglées promptement et équitablement.

H. PEYCHAUD, Président,
JNO. I. ADAMS, Vice-Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire. 8août—D—PP